

TRACY *le mag*

Maison de Santé
de Tracy sur Loire

Budget communal 2024 p.4

Les évènements marquants p.6

Appel à bénévoles p.9

Sommaire et édito

Sommaire

- P.2 *Le Mot du Maire*
- P.3 *Le frelon asiatique*
- P.4 *Les finances publiques et le budget 2023*
- P.6 *Les événements marquants*
- P.8 *L'école*
- P.9 *Appel à bénévoles*
- P.10 *Les associations*
- P.12 *Les prochaines manifestations*



Éditeur

Mairie de Tracy-sur-Loire

Directeur de la publication

Sylvain COINTAT

Mise en page

Chrystel AUBERT SIVADIER

Comité de relecture

Dominique BASSINO, Marie BACZYK,
Annie CROCHET, Aurélien JEUNET,
Delphine JOUINOT et Annick PIVERT

Avec la participation

Secrétariat de mairie, École, Association Sportive
et Culturelle de Tracy, Compagnie Chantepleure,
Club de scrabble, Syndicat viticole

Photos

Mairie

Impression

Secrétariat de mairie

Tirage et distribution

550 exemplaires—Agents techniques



chers Habitants, Chers
Amis,

Mot du Maire

Je profite de cet édito que vous allez découvrir pour aborder plusieurs sujets importants.

Le premier concerne le médecin généraliste dont les perspectives d'installation s'éloignent de plus en plus malgré le travail sans relâche des élus du territoire et l'appui de nos parlementaires, et ce pour plusieurs raisons :

- d'une part, les études médicales dans son pays d'origine étant différentes de celles dispensées en France, cela lui imposerait une formation de 6 mois,
- d'autre part, sa pratique de la langue française est trop faible.

L'équipe municipale est désolée de cette situation et poursuit ses efforts pour rechercher des professionnels de santé. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Pour le second, je souhaite aborder les élections européennes du 9 juin prochain en vous encourageant vivement à venir voter. Dans le contexte actuellement très tendu aux portes de l'Europe, il est essentiel que chacune et chacun puisse exprimer sa voix afin de faire front aux différents conflits qui nous menacent.

Je conclurais sur une note plus positive en vous invitant à venir nombreux aux différentes manifestations estivales.

Je vous souhaite un bon moment de découverte de cette nouvelle édition du bulletin municipal et un bel été.

Bien amicalement..

Le maire de Tracy-sur-Loire

Sylvain Cointat

ETAT CIVIL

Ils nous ont quittés :

Rectification du dernier bulletin : M. Patrick (et non Joël) GAUVIN, 71 ans, le 14 novembre 2023

Mme Lucette ALARY, 95 ans, le 17 avril 2024
Mme Suzanne CORNILLE, 91 ans, le 2 mai 2024

Un nouvel enfant sur la commune

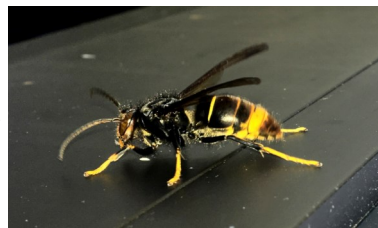
Maxence PECQUET, le 26 mars 2024
Félicitations aux parents et bienvenue au bébé

N'apparaissent pas dans cette rubrique, les personnes qui ont émis le souhait que leur nom ne soit pas publié dans la presse.



Stratégie et plan national de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes

Les fédérations des organismes à vocation sanitaire (OVS), GDS France et FREDON France, viennent de publier leur plan national de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes. Ses objectifs sont la protection des ruchers, des populations et de la biodiversité.



En fonction de la densité en colonies de frelons et surtout de l'intensité de la prédation pendant l'été, les mesures recommandées seront à adapter :

- ♣ Les méthodes permettant de **réduire le stress** des abeilles (muselières) et de **diminuer la prédation** (harpe électrique, piégeage) sont à favoriser dans tous les cas.
- ♣ Le piégeage de printemps n'est recommandé qu'en cas d'intensité de prédation/densités de colonies moyennes à fortes à proximité des ruchers qui ont connu des pertes. Les modèles de pièges les moins dommageables à la biodiversité, mais plus coûteux, sont à favoriser (ITSAP, 2023).
- ♣ Plus la densité en nids est élevée, plus la destruction des nids du printemps à l'automne devrait se limiter à ceux présentant un danger pour le public.

Si vous piègez, merci de suivre ces recommandations :

- ♣ **proscrire les pièges cloches ou bouteilles**, car leur **sélectivité** est particulièrement **mauvaise**, même avec des adaptations. **Favorisez les pièges dits « japonais », « coréen à ailes », « boîte à cônes et grilles »** qui permettent à plus d'insectes d'en sortir (ITSAP, 2023).
- ♣ privilégier un maillage régulier (tous les 350 m) à **moins d'1 km de ruchers** qui ont subi des pertes l'année précédente (ITSAP, 2021).
- ♣ surtout, **vérifier régulièrement le contenu de vos pièges** pour les retirer si vous observez trop de captures d'autres espèces (même de très petite taille).
- ♣ ne pas placer les pièges à proximité de fleurs ou d'arbres attirant une grande quantité et diversité d'insectes pollinisateurs. Leur sélectivité et leur impact sur l'environnement n'en seront que plus mauvais.



Contenu d'un piège à bière type sans sélection (d'après [Rome et al., 2011a](#))

Les pièges ne sont pas sélectifs. Ceux recommandés dans le plan de lutte montrent une sélectivité plus satisfaisante, mais à surveiller et à limiter dans l'espace et le temps. Les campagnes massives de piégeage pourraient avoir un impact négatif sur les insectes et le bon fonctionnement des écosystèmes plus important que celui du frelon lui-même ([Rome et al., 2021](#)). Même si des efforts sont faits pour améliorer la sélectivité des pièges, ils fonctionnent aujourd'hui tous sur le même principe : un appât attirant de nombreuses espèces d'insectes combiné à un système les filtrant par leur taille (les gros n'entrent pas, les petits peuvent ressortir). Toutes les études scientifiques concernant le piégeage de printemps contre *Vespa velutina*, avec des pièges bouteille ou cloche, qu'ils aient des systèmes anti-noyade ou non, ont montré qu'en moyenne plus de 99% des insectes capturés concernaient d'autres espèces ([Dauphin & Thomas, 2009](#) ; [Haxaire & Villemant, 2010](#) ; [Rome et al., 2011a](#) ; [Goldarazena et al., 2015](#) ; [Rojas-Nossa et al., 2018](#) ; [Rodriguez-Flores et al., 2019](#) ; 96% [Lioy et al., 2020](#) ; 95% [Renoux et al., 2020](#)). Même si les insectes ressortent, le séjour, même court, dans un piège peut avoir un impact sur leur survie ou leur fécondité (excès de chaleur, humidité, etc.). Mieux vaut privilégier des pièges dits « japonais », « coréen à ailes » ou grandes boîtes grillagées à cônes et avec un appât inaccessible afin de réduire le nombre d'insectes non cibles tués ([ITSAP, 2023](#)). Et surtout **vérifiez régulièrement le contenu des pièges** afin de libérer au plus vite les insectes non cibles piégés voire retirer le piège. Un moucheron, même s'il ressemble aux autres, peut appartenir à une espèce rare.

Source INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel)

Fongibilité des crédits

Le référentiel budgétaire et comptable M57 permet au conseil municipal de déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L. 5217-10-6 du CGCT). Dans ce cas, le maire informe l'assemblée de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance. Ces dispositions doivent être adoptées, chaque année, avant le vote du budget.

La fongibilité des crédits est adoptée à l'unanimité des présents et pouvoir est donné au maire de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres si besoin.

Désignation des membres de la CLECT

Le rôle de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) est d'évaluer la charge nette transférée pour chaque transfert de compétence entre les communes et la communauté de communes puis de produire un rapport qui est ensuite soumis à l'approbation des communes membres. La composition de la CLECT ayant été modifiée suite aux dernières élections municipales, chaque commune membre est invitée à désigner un élu titulaire et un élu suppléant pour représenter la collectivité.

Le conseil municipal désigne M. Sylvain COINTAT, titulaire et M. Alain CAILBOURDIN, suppléant.

Compte administratif 2023

Le compte administratif 2023 est conforme au compte de gestion du comptable public.

En investissement, le montant des dépenses s'élève à 214.543,40 € et celui des recettes à 105.129,64 € soit un solde d'exécution négatif de 53.722,34 € compte tenu du résultat antérieur reporté positif de 55.691,42 €. Le solde des restes à réaliser (opérations d'investissement prévues au budget mais non réalisées au 31 décembre et donc reportées sur le budget suivant) étant positif de 44.276,35 €, le besoin de financement pour 2024 est de 9.445,99 €.

En fonctionnement, le montant des dépenses s'élève à 693.763,64 € et celui des recettes à 716.639,36 € soit un résultat d'exercice de 22.875,72 €. Le report antérieur au 1er janvier 2023 étant de 85.328,77 €, le résultat à affecter au 31 décembre 2023 est de 108.204,49 € dont 9.445,99 € d'affectation en réserve d'investissement et 98.758,50 € en report de fonctionnement.

Les procès verbaux sont consultables en intégralité à la mairie ou sur le site internet www.tracy-sur-loire.fr

Présentation du budget 2024

Le budget est voté en équilibre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement de la façon suivante :

Les recettes de fonctionnement

Produits de service	7 100,00 €
Attributions de compensation	217 400,00 €
Impôts et taxes	305 000,00 €
Dotations	144 500,00 €
Autres produits de gestion courante	24 800,00 €
Excédent reporté	98 758,50 €
Total	797 058,50 €

Les dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	184 148,50 €
Charges de personnel	318 000,00 €
Atténuation de produits	166 000,00 €
Autres charges de gestion courante	93 665,00 €
Charges financières	1 940,00 €
Provisions	3 000,00 €
Virement à la section d'investissement	30 305,00 €
Total	797 058,50 €

Les subventions aux associations

ADAPEI de la Nièvre	75,00 €
Amicale des sapeurs pompiers	30,00 €
Chantepleure	300,00 €
AABN (bibliothèque de la Nièvre)	25,00 €
Camosine	75,00 €
FNACA	110,00 €
Arche de Manu	150,00 €
Coopérative scolaire	500,00 €



Les recettes d'investissement

Remboursement de TVA	37 490,00 €
Subvention d'équipement	
Maison de santé	62 175,00 €
Dotation cantonale d'équipement	11 081,35 €
Attributions de compensation	28 885,00 €
Taxe d'urbanisme	2 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement	30 305,00 €
Opérations de patrimoine	2 520,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	9 445,99 €
Total	183 902,34 €

Les dépenses d'investissement

Emprunt (rbt du capital)	64 780,00 €
Développement des logiciels	3 200,00 €
Reprise des concessions	20 480,00 €
Table pique-nique PMR + bancs	3 000,00 €
Rénovation salle polyvalente	8 800,00 €
Achat terrain	1 000,00 €
7 cases colombarium	5 700,00 €
Liaison Tracy / St-Satur	9 000,00 €
Tondeuse autoportée	6 700,00 €
Voirie rue des Bois Camus	5 000,00 €
Opérations de patrimoine	2 520,00 €
Solde d'exécution reporté	53 722,34 €
Total	183 902,34 €

Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024

Vu l'état 1259 faisant apparaître les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels attendus, les allocations compensatrices et les mécanismes d'équilibre des réformes fiscales, le conseil municipal décide de ne pas augmenter la fiscalité en 2024.

Les taux d'imposition des taxes directes locales sont votés comme suit :

- ♦ Taxe foncière propriétés bâties : 33,53 %
- ♦ Taxe foncière propriétés non bâties : 38,58 %

- ♦ Taxe d'habitation : 5,58 %

Rénovation de la salle polyvalente

Lors de la séance du 15 novembre 2023, le conseil municipal a approuvé le projet de rénovation de la salle polyvalente et la demande de subventions au titre de la DETR et du Fonds Vert. Or, M. le Préfet de la Nièvre a décidé que ces deux subventions ne pouvaient pas être cumulées. C'est pourquoi M. le Maire propose de solliciter le Département au titre du Contrat Cadre à hauteur de 15 % du montant hors taxe des travaux soit 8.822,20 €.

Tarifs des concessions

Vu l'augmentation des demandes de cases colombarium, le conseil municipal décide sur proposition de la commission architecture et patrimoine de supprimer les concessions perpétuelles (pour les nouvelles demandes) et fixer les nouveaux tarifs comme suit :

- Concession (durée 30 ans) 500 €
- Case colombarium (durée 15 ans) 500 €

Tarifs de garderie

Considérant que la dernière augmentation du tarif de la garderie remonte au 13 septembre 2011, le conseil municipal décide de fixer le nouveau tarif du ticket à 1,50 € à compter de la rentrée scolaire prochaine.

Annie CROCHET

Recensement

Nous tenons à remercier tous nos concitoyens de l'accueil réservé à nos agents recenseurs et de la bonne participation à la déclaration par internet. Nous ne manquons pas de communiquer dès que les résultats nous parviendront.

A la rencontre des aînés

Comme chaque année, la commission sociale aura le plaisir d'aller à la rencontre des aînés de + de 75 ans. Les visites s'étendront du lundi 21 mai au vendredi 5 juillet 2024. Elles auront lieu la plupart du temps en fin d'après-midi.



Formation composteur à la salle polyvalente

De nombreux lieux ont accueilli la Communauté de Communes et c'est une trentaine de personnes qui a participé à Tracy à la formation et récupéré un composteur. Merci aux animatrices qui ont su partager leurs connaissances avec humour. A vous de jouer maintenant !



Annie CROCHET

Cent ans de Mme DÉPONGE

Mme Anne-Marie DÉPONGE est née le 28 février 1924 à Tracy-sur-Loire où elle vit toujours entourée de ses proches...



Pour marquer cet événement, M. COINTAT, maire de la commune, accompagné de membres de la Commission Action Sociale lui ont rendu visite. Très ému, tout le monde a partagé un beau moment. Mme DÉPONGE a 3 enfants, 6 petits-enfants, 7 arrière petits-enfants et une arrière-arrière-petite-fille ! Nous lui renouvelons

tous nos vœux.

Annie CROCHET

Finale départementale des « Petits champions de la lecture » Concours lecture orale

Ce concours ouvert aux enfants des écoles au niveau national a débuté à Tracy pour l'école.

Après une sélection le 18 janvier à la salle polyvalente devant un public conquis, Agathe, élève de CM2, a représenté son école au niveau départemental. Elle y est arrivée seconde ce qui lui ouvre sa participation au concours régional. Bravo à elle et bonne continuation dans ce parcours !



Annie CROCHET

Ville à joie à Tracy, un événement festif et convivial pour rencontrer des services du quotidien

Une belle animation a eu lieu en complément de notre marché le samedi 30 mars, veille de Pâques et ce sous un beau soleil.

Dès 14h30, ce sont les enfants de l'école qui se sont lancés à la recherche des œufs au stade. École et ASCT ont organisé ce moment festif et... gourmand !



Ensuite, sur la place du 8 mai, ce sont diverses animations qui ont attiré de nombreux visiteurs et ce, en compagnie de nos commerçants du marché. Merci à tous

les organisateurs pour ce bel après-midi de rencontres et découvertes.

Annie CROCHET



Nettoyage de l'église

Suite à l'appel aux bénévoles, six personnes se sont présentées le 3 avril pour le grand nettoyage de printemps à l'église.

Qu'importe, chacune et chacun se sont appropriés un espace de nettoyage dans la bonne humeur. Cette opération s'est terminée en fin de matinée dans la convivialité avec un gâteau fait maison et une boisson.

Mme Dominique BASSINO



Exposition « Créations »



Pour une première édition, organisée du 12 au 14 avril 2024, les visiteurs ont apprécié la diversité des ouvrages, tous plus minutieux les uns que les autres ; comme la dentelle aux fuseaux, le point compté, le macramé, le patchwork, la peinture, les poupées « lavande », les pots de fleurs transformés en de jolis objets de décoration, la réparation



trice de machines à coudre et les roses éternelles.

Trois groupes d'enfants accompagnés de leurs enseignantes ont également visité l'exposition posant de nombreuses questions.

Mme Dominique BASSINO

Cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945

Alors que la France commémore cette année les 80 ans de la libération, notre commune s'est retrouvée pour rendre hommage à tous ceux qui ont permis de recouvrer la liberté dans notre pays.

Habitants, élus, enfants de l'école et enseignants ont rejoint le Monument aux morts pour cette cérémonie.



Le message de M. le Ministre des Armées, lu par M. Sylvain COINTAT, nous a rappelé que nous avons un devoir de mémoire envers tous ceux qui ont tant souffert et donné leur vie. Deux gerbes ont

été déposées au nom de la Municipalité et des Anciens combattants.

Les enfants de l'école ont repris le poème de Paul ELUARD « Liberté », énoncé les noms des « Morts pour la France » de notre commune, chanté la Marseillaise. Le verre de l'amitié a réuni les participants à la Mairie.

Mme Annie CROCHET

Course UFOLEP

La course cycliste UFOLEP du 20 avril 2024 a été organisée par le VSNM (Vélo Sport Nivernais Morvan).

Les coureurs ont parcouru un nombre différent de tours selon les 6 catégories engagées, le circuit faisant 4 km 830.

Les 15/16 et les féminines : 10 tours ; les 4èmes : 11 tours ; les 3èmes : 13 tours ; les 4èmes : 14 tours ; les 1ères : 16 tours.



La remise des gerbes et des récompenses a été suivie d'un vin d'honneur.

Mme Dominique BASSINO

Les beaux jours tant attendus approchent !! Et toujours soucieux de l'environnement et du développement durable, nous continuons d'adapter le fleurissement de notre commune en ce sens. Réduction des plantations hors sol, sélection de variétés vivaces et rustiques, mise en place de décorations pérennes pour Noël. La commission fleurissement tient, à ce titre, à féliciter les agents communaux pour leur investissement dans cette mission.

Nous vous rappelons que le concours des maisons fleuries reste sans inscription et ouvert à tous ! Nous vous encourageons donc à embellir votre commune dans le respect de l'environnement.

Bonnes plantations et bon été à toutes et tous !

M. Ludovic GRIGNAC





Rencontre avec une autrice en maternelle

Dans le cadre du festival de la médiathèque de Cosne sur Loire, une autrice, Malika Doray, est venue en classe pour échanger avec les élèves de maternelle le jeudi 4 avril.

En parallèle, la classe a gagné le 2e prix au concours « méli-mélo de monstres pour Zeus » et a reçu un lot de livres en cadeau.



Classe de neige

Les élèves de CE1-CE2-CM1 et CM2 sont partis du 22 au 26 janvier en classe de neige à Super-Besse. Au programme : apprentissage du ski, découverte de la raquette, visite d'une ferme productrice de Saint Nectaire et de la cité médiévale de Besse.

Un grand merci aux parents qui nous ont accompagnés et à la municipalité pour son soutien financier.



2^{ème} place pour la classe de CM1-CM2

Les élèves de CM1-CM2 ont remporté la deuxième place lors de la Battle interclasse sur la mythologie organisée par la médiathèque de Cosne sur Loire !

Ils ont su relever plusieurs défis : fabrication de la boîte de Pandore, écriture de la 13^{ème} épreuve d'Hercule, répondre à un questionnaire sur la mythologie et participation à un escape-game.



Visite de l'exposition Créations

Vendredi 12 avril après-midi, les élèves de la GS au CM2 se sont rendus à la salle des fêtes pour visiter une exposition de créations artisanales. Ils ont pu poser des questions et participer à des ateliers.



Pour finir une petite collation leur a été offerte ! Tous ont apprécié ce moment de partage et remercient les organisateurs.



APPEL à bénévoles

Amis lectrices et lecteurs

Lors d'un sondage, vous avez exprimé le souhait d'avoir une bibliothèque qui puisse vous proposer :

- un vaste choix de livres
- un renouvellement régulier des livres
- des horaires d'ouverture élargis
- un cadre agréable

Pour mettre cela en place, nous vous proposons de rejoindre l'équipe de bénévoles en vous laissant le choix de vos horaires de présence.

Ainsi, vous :

- accédez au réseau des médiathèques via une connexion internet afin d'aider les adhérents à réserver des livres, à les réceptionner et à leurs délivrer ;
- sélectionnez des livres qui viendront de la médiathèque et qui tourneront périodiquement en fonction du goût des adhérents et des scolaires ;
- organiserez des ateliers ;
- accueillerez des expositions et des animations itinérantes.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès d'Annie CROCHET (06.23.51.84.29) ou Delphine JOUINOT (06.98.35.62.56)

avant le 9 juin.

Nettoyage des bords de Loire

Rejoignez-nous pour l'opération de ramassage des déchets sur les Bords de Loire de notre commune.

Samedi 15 juin 2024 à 9 heures

Rendez-vous au départ du chemin de randonnée bord de Loire

Pensez à vous munir d'une paire de gants !

Venez nombreux,
nous avons besoin
de vous !





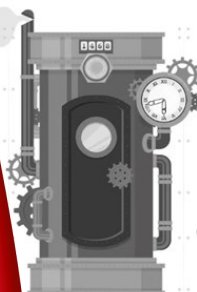
Samedi 8 JUIN 2024

A 19 heures

A la salle polyvalente de Boisgibault

Les élèves du cours de théâtre de l'école de Tracy sur Loire
et la Compagnie Chantepleure vous invitent
à la représentation de leur spectacle de fin d'année

"Être ou ne pas être"



Sur des textes de
Jean Claude Martineau
Patrick Benoit



ENTREE LIBRE

A chacun d'apprécier en fonction de ses moyens
le prix qu'il accorde à cette rencontre



.....Dans notre chapeau.

Une billetterie gratuite sera mise en place afin d'estimer le nombre de spectateurs.
Vous pourrez réserver vos places :

- Après des adhérents de l'association et des élèves
- Par mail: lacompagniechantepleure@gmail.com
- Par téléphone: Sophie Seillier 06 72 68 78 56

"La Compagnie Chantepleure"

Association Loi 1901 - J.O. du 12/12/2015 n°W584000942 déclarée à la Sous Préfecture de Cosne sur Loire (58)

Siège Social: 17 rue de Narlou 58150 TRACY sur LOIRE

Tel: 03 86 22 14 68 Port: 06 15 81 17 67 Mail: lacompagniechantepleure@gmail.com

ASCT – Association Sportive et Culturelle de Tracy

Nos activités hebdomadaires :

POINTS COMPTÉS : Mercredi de 14h à 18h Salle des associations à l'étage

SCRABBLE : Jeudi de 14h à 18h Salle des associations à l'étage

Atelier des AÎNÉS : Mercredi de 14h à 17h30 Salle des associations au RDC

Et sur inscription :

YOGA : les Mardis 2 séances à 17h00 et 18h30 salle polyvalente

GYM : les Jeudis : 17h00 (GYM DOUCE) - 18h30 (RENFORCEMENT MUSCULAIRE) salle polyvalente

Retour sur ce début d'année 2024

Marche annuelle de printemps...

Les intempéries ont rendu les chemins impraticables et nous ont conduits à reporter notre marche annuelle au **06 octobre prochain**.

30 mars 2024 Chasse aux œufs...

Cette année, nous avons renouvelé cette animation dans le cadre du marché de Pâques pour les enfants de l'école des Tilleuls. Un grand succès ! Nous avons installé le terrain de chasse près de la place de la Fontaine et 50 bambins équipés de leur petit panier se sont lancés sur la plaine des œufs cachés. Pour clore cette après-midi, une tombola a désigné 2 gagnants d'un œuf surprise géant.

A l'année prochaine !



1er mai 2024—Vide grenier annuel...

Les prévisions météo n'étaient pas au beau fixe, peu d'exposants nous ont rejoints en ce 1^{er} mai, la pluie nous a épargné et les visiteurs étaient au rendez-vous.

En parallèle, une innovation cette année avec la participation du Club des Amis du Meccano qui nous a offert une belle exposition. De nombreux visiteurs se sont montrés très intéressés et 30 enfants sont passés par l'atelier et ont pu découvrir les joies de monter un modèle.



En conclusion, une expérience très positive que nous renouvellerons avec plaisir !



Calendrier des prochaines manifestations

Vendredi 21 juin 2024

Buvette Fête de la musique

Samedi 13 juillet 2024

Buvette Fête Nationale

Dimanche 29 septembre 2024

Après-midi dansante avec Pierre SURY et ses synthétiseurs

Dimanche 6 octobre 2024

Grande marche d'automne

NOUVEAUX Contacts ASCT : Patricia 06 02 19 60 62 – Catherine 06 27 35 99 25

AGENDA DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

Samedi	8 juin	Pièce de théâtre	Association Chantepleur	Salle polyvalente
Samedi	15 juin	Nettoyage des bords de Loire	Municipalité	Place de la Fontaine
Vendredi	21 juin	Fête de la musique	Municipalité - ASCT	Place du 8 Mai 1945
Samedi	13 juillet	Fête nationale	Municipalité - ASCT	Place du 8 Mai 1945
Dimanche	29 septembre	Après-midi dansant	ASCT	Salle polyvalente
Dimanche	6 octobre	Grande marche d'automne	ASCT	Salle polyvalente

Les associations

Association Sportive et Culturelle de Tracy
 Patricia GENTY 06 02 19 60 62
 Compagnie CHANTEPLEURE
 Sophie SELLIER 06 15 81 17 67
 Coopérative scolaire
 Sophie SELLIER 06 86 26 14 15
 Syndicat viticole
 Eric CROCHET 03 86 26 19 95
 Société de chasse
 Gilles COPINEAU 03 86 26 12 50
 Braquet Olympien
 Cédric REBOULEAU 06 69 03 21 08
 Alexandra REBOULEAU 06 66 09 65 45

Les professionnels de santé

Kinésithérapeute:
 Véréna BRATZKE 06 69 50 07 85
 03 86 22 72 14
 Infirmière:
 Bénédicte MORAIS 06 67 05 48 88

Mairie secrétariat :
 03 86 26.17 71.

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 9h - 12h
 Mardi : 14h - 17h.
 Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h
 Jeudi : 14h - 17h.
 Vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h.

TRACY-SUR-LOIRE
 PLACE DU 8 MAI 1945 - BOISGIBAUT

FÊTE DE LA MUSIQUE

21 JUIN 2024

A partir de 21h00

Animée par **VITAZIK**

BUVETTE
 RESTAURATION RAPIDE

IPNS

Tracy sur Loire
 Place du 8 Mai 1945 Boisgibault

13 juillet 2024

Restoration Buvette

A partir de 20h00
Bal gratuit
 animé par **STARTOON**

20h Apéritif

22h Retraite aux flambeaux
 animée par la Lyre Donziais

23H FEU D'ARTIFICE

IPNS